

quoiqu'en disent les cléricaux qui ne cessent de l'accabler sous le poids de leurs sarcasmes et de leurs malédictions, dont il est vrai, elle ne se soucie guère; ce qu'il était bon d'ajouter.

On y a répété aussi, et cela pour les besoins de la cause, qu'en France, pour les fous, on a fait tout ce que l'on devait faire et que pour obtenir de bons résultats, c'est sur les sœurs de charité que tout a été édifié.

La vérité, est qu'en France, les établissements d'aliénés sont des établissements laïques; (les meilleurs et les seuls à recommander, aussi bien en matière hospitalière qu'en matière d'enseignement,) que ces établissements sont sous la direction et le contrôle de l'Etat, et que s'il y a des sœurs, *payées, logées et nourries*, c'est parce que, jusqu'à présent, il n'y a pas eu, en France, possibilité de créer un corps d'infirmières laïques. Ajoutons, que si on n'a pas encore pu en créer un, c'est grâce à l'opposition des partisans des régimes déchus et de ceux qui cherchent à faire fléchir l'Etat devant l'Eglise.

### III

Il est donc déjà établi, que ces bonnes sœurs, partout où elles se sont introduites et maintenues; elles ne l'ont fait que moyennant de *l'argent comptant, leur nourriture et leur logement*, et que là dedans la charité n'avait pas grand chose à voir.

Faut-il ajouter que cela se passe en France, aussi bien pour les hospices d'aliénés, pour